

Séance du 31 mars 2016

L'an deux mil seize le trente et un mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de : M. Michel COUTELLE Maire. Etaient présents : Mmes Mrs : Jacky Bassereau, Jean-Paul Coquille, Catherine Beauteemps-Joly, Mickaël Feuvrier, André Fournier, Solène Loyer, Anne Molard, Loïc Poupin
Absent excusé : José Albesa
Madame Solène Loyer a été nommée secrétaire.

Vote des comptes de gestion et comptes administratifs 2015

Le Conseil municipal a approuvé le compte administratif et le compte de gestion qui font apparaître les résultats suivants :

Commune :

Fonctionnement dépenses : 123 226.91 €
Fonctionnement recettes : 151 180.75 €
avec un excédent antérieur de 233 607.51 €
soit un excédent global de fonctionnement de 261 561.35 €
Investissement dépenses 44 269.74 €
Investissement recettes : 13 732.08 €
avec un excédent antérieur de 11 925.89 €
soit un déficit global d'investissement de 18 611.77 €
et un solde des restes à réaliser négatif de 17 249.76 €
Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
Excédent de fonctionnement capitalisé 35 861.53 €,
Report en investissement -18 611.77 €, report en fonctionnement : 225 699.82 €.

Vote : pour : 8, contre : 0

Assainissement :

Fonctionnement dépenses : 2 637.00 €
Fonctionnement recettes : 3 134.14 €
avec un excédent de fonctionnement reporté de 639.04 €
soit un excédent global de fonctionnement de 1 136.18 €
Investissement dépenses : 753.00 €
Investissement recettes : 1 968.00 €
avec un excédent d'investissement reporté de 21 873.06 €
soit un excédent global d'investissement de 23 088.06 €
Le Conseil Municipal décide le report de l'excédent d'investissement 23 088.06 €, le report de l'excédent de fonctionnement : 1 136.18 €

Vote : pour : 8, contre : 0

Lotissement :

Fonctionnement dépenses : 71 664.20 €
Fonctionnement recettes : 71 664.20 €
avec un excédent de fonctionnement reporté de 37 019.35 €
soit un excédent global de fonctionnement de 37 019.35 €
Investissement dépenses : 71 664.20 €
Investissement recettes : 71 664.20 €
avec un déficit d'investissement reporté de 71 664.20 €
soit un déficit global d'investissement de : 71 664.20 €
Le Conseil Municipal décide le report du déficit d'investissement de 71 664.20 € et le report de l'excédent de fonctionnement de 37 019.35 €

Vote : pour : 8, contre : 0

Vote des Budgets Primitifs 2016

Commune :

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 345 345.82 €, en dépenses et recettes d'investissement à 740 945.53 €

Vote pour : 9, contre : 0

Assainissement :

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 4 311 € en dépenses et recettes d'investissement à 25 056.06 €

Vote pour : 9, contre : 0

Lotissement :

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 108 683.55 € en dépenses et recettes d'investissement à 143 328.40 €.

Vote pour : 9, contre : 0

2016-03-d11

Vote des 3 taxes

Le Conseil Municipal vote les taux suivants pour l'année 2016

Taxe d'habitation :	15.56 %
Taxe foncière (bâti) :	12.53 %
Taxe foncière (non bâti) :	23.99 %

Vote :

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 22h15